

Expérience

À Lyon 8^e, les habitants concoctent une caisse aux petits oignons

Loïc Rigaud, Léa Thévenot

DANS **LES CAHIERS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN** 2024/1 (N° 79), PAGES 39 À 39
ÉDITIONS **LABO CITÉS**

ISSN 1283-8497

DOI 10.3917/cdsu.079.0039

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2024-1-page-39.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Labo Cités.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

À Lyon 8^e, les habitants concoctent une caisse aux petits oignons

L'expérimentation d'une caisse de l'alimentation dans le 8^e arrondissement de Lyon, la plus avancée à ce jour sur la région, résulte d'une dynamique territoriale collective qui s'organise autour de l'association Territoires à VivreS Grand Lyon. Créée en juillet 2023, elle réunit une dizaine de structures de l'accessibilité alimentaire et de l'alimentation durable¹. Loïc Rigaud, directeur de VRAC Lyon Métropole, et Léa Thévenot, chargée de mission Démocratie alimentaire pour Territoire à VivreS Grand Lyon, retracent les contours du projet.

Territoires à VivreS Grand Lyon émane d'un collectif inter-associatif « Accès digne à l'alimentation » qui appelait, dès 2020, à une politique nationale de lutte contre la précarité alimentaire. L'enjeu est de créer, avec les personnes concernées, les organisations agricoles et de l'économie sociale et solidaire, de nouveaux dispositifs pour structurer des filières solidaires et durables.

De l'expérimentation au dispositif

Après deux années de démarches de démocratie alimentaire sur la Métropole de Lyon, l'association a l'opportunité en 2024 d'expérimenter la mise en place d'une caisse de l'alimentation, inspirée de l'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation. En apportant une première réponse financière à l'inégalité d'accès à l'alimentation, la caisse vise à favoriser et soutenir l'accès des habitant-e-s à des aliments sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement et des travailleur-se-s. D'autre part, elle vise à contribuer au développement de circuits de production et de distribution durables et équitables, rémunérateurs pour ceux et celles qui produisent, notamment dans les territoires qui en sont privés. Enfin, sa mise en place va de pair avec une démocratisation de l'alimentation !

L'État (avec le fonds Mieux manger pour tous), la Métropole de Lyon, en lien avec son projet alimentaire de territoire (PATLy) et les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML), ainsi que la Ville de Lyon sont parties prenantes de l'expérimentation. Ils participent, d'une part, à la gouvernance au sein d'un comité de suivi et, d'autre part, à la mise en place opérationnelle en orientant des personnes accompagnées par les MDML, ou en contribuant au comité technique. L'objectif est d'imaginer un dispositif qui pourra demain être intégré aux politiques sociales de l'État et des collectivités.

CALIM 8, un comité d'habitant-e-s pour la démocratie alimentaire

Au sein de la caisse, la démocratie alimentaire se concrétise par la création d'un comité d'habitant-e-s chargé de décider de la gestion de la caisse, des lieux dans lesquels les versements peuvent être utilisés et du choix des produits. Il regroupe des personnes déjà engagées sur le sujet de la démocratie alimentaire au sein d'un collectif créé depuis 2022, des habitant-e-s volontaires mobilisé-e-s par les structures du 8^e arrondissement impliquées dans le projet², ou encore des habitant-e-s informé-e-s lors de temps de rencontres organisés dans différents lieux, ou via différents relais de communication (réseaux sociaux des structures ou de la mairie, prospectus...).

En 2024, ce comité, nommé CALIM 8, se compose d'environ trente habitant-e-s aux situations socio-économiques diverses, en majorité concerné-e-s par la précarité alimentaire. Ses membres se rencontrent tous les quinze jours, en alternant interventions d'experts, partage d'expériences de vie, travail en groupe, débats et prises de décision collectives et démocratiques. Lors de ces demi-journées, la confiance et la convivialité sont des ingrédients essentiels. Les prochaines étapes seront le démarrage des versements mensuels au mois de juillet et une ouverture à d'autres habitant-e-s du 8^e en septembre ! ●

Loïc Rigaud et Léa Thévenot

¹. VRAC Lyon Métropole, le Gesra (Groupement des épiceries sociales et solidaires de Rhône-Alpes), l'UGESS, des épiceries sociales et solidaires locales, Secours catholique du Rhône, Habitat et Humanisme, Centres sociaux, Agribio Rhône et Loire, Bio à Pro, l'ADDEAR, le Réseau AMAP AuRa, Bellebouffe, Récup & Gamelles.

². Epi c'est bon, Epicentre, MESA, Secours catholique, centres sociaux, AMAP...